

Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques

« premiers secours en équipe de niveau 1 »

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.</p> <p>2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.</p> <p>3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.</p> <p>4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :</p> <p>4.1-. victime d'une obstruction des voies aériennes ;</p> <p>4.2-. victime d'un saignement abondant ;</p> <p>4.3-. ayant perdu connaissance ;</p> <p>4 4-. en arrêt cardiaque ;</p> <p>4.5-. victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;</p> <p>4.6-. présentant un malaise ;</p> <p>4.7-. présentant un traumatisme des membres ou de la peau.</p> <p>5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.</p> <p>6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.</p>	<p>Chaque organisme de formation agréé ou habilité fait valider par le ministre de l'intérieur, son référentiel interne de certification qui détermine les processus certificatifs composés d'évaluations formatives, sommatives et de certification.</p> <p>-Le candidat doit réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation</p> <p>-le candidat doit démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.</p> <p>L'évaluation de certification,</p>	<p>1-1 connaître ses rôles et ses missions</p> <p>1-2 connaître le cadre réglementaire</p> <p>1-3 adopter une attitude conforme</p> <p>2-1 intervenir en sécurité</p> <p>2-2 identifier et mettre en œuvre les moyens de protection individuelles et collectifs</p> <p>2-3 connaître les techniques de dégagement d'urgence</p> <p>3-1 faire un bilan et effectuer sa transmission</p> <p>3-2 savoir effectuer un bilan structuré</p> <p>3-3 transmettre un bilan selon les procédures en vigueur</p> <p>3-4 savoir effectuer une surveillance de la victime</p> <p>4-1 reconnaître une détresse et agir en conséquence</p> <p>4-2 effectuer les gestes avec ou sans matériel</p> <p>4-3 évaluer l'efficacité de ses gestes</p>

	<p>obligatoirement associée à une évaluation sommative, s'effectue en fin de formation. Elle atteste de l'acquisition par le participant, de chacune des compétences à acquérir.</p>	<p>5-1 savoir se mettre à disposition pour effectuer des immobilisations et des relevage ou brancardage 5-2 travailler de manière ergonomique 5-3 connaître les différentes procédures et les ordres d'exécution</p> <p>6-1 adopter une attitude conforme à la situation 6-1 savoir s'intégrer et travailler dans une équipe de secouristes 6-3 comprendre les attitudes inhérentes aux situations de détresses et adopter un comportement adéquate</p>
--	--	---